

# Les journaux francophones déboulent dans les écoles

## ENSEIGNEMENT La Quinzaine de la presse s'ouvre ce lundi

Lancée en 2002 par l'alliance des médias d'information francophones de Belgique (lapresse.be), la Quinzaine de la presse vise à familiariser les jeunes avec la presse écrite. Jusqu'au 13 octobre, tous les élèves de primaire et de secondaire de la Communauté française recevront chaque jour (et gratuitement) les six quotidiens francophones – *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure*, les journaux du groupe Sud Presse, *L'Avenir* et *L'Echo* (pour les humanités seulement).

Pour les organisateurs de l'opération, « *c'est un geste qui aide à aiguïser la curiosité des élèves, à les ouvrir sur le monde, proche ou lointain, et à les mettre en contact avec l'actualité* ». Le but est aussi de les confronter à la diversité des titres de la presse quotidienne francophone, qui produit environ 80 % des sujets d'information. En consultant ces quotidiens, les élèves seront en effet amenés à comparer de manière précise les informations proposées, la façon de les traiter et de

les représenter selon la ligne éditoriale adoptée.

Outre l'éducation aux médias et à la citoyenneté, l'opération rencontre la nécessité d'accorder la priorité aux apprentissages de base, socles des acquisitions ultérieures, et tout particulièrement à la lecture. Chaque journal fait des choix rédactionnels, autant dans la variété des sujets traités que dans la façon de les aborder. Les articles des différents journaux constituent donc des supports pédagogiques à partir desquels les compétences relatives à la lecture et à la compréhension des textes pourront être développées, sans oublier l'écriture et l'argumentation.

### Des journalistes à l'école

À l'issue de ces deux semaines, place à l'opération « Ouvrir mon quotidien ». Sur simple inscription (sur le site lapresse.be ou par mail [omq@lapresse.be](mailto:omq@lapresse.be)), l'école qui le souhaite pourra prolonger l'abonnement, gratuitement et sans obligation, pour toute l'année scolaire (hors congés scolaires). Les établisse-

ments participants doivent en outre désigner un professeur-relais chargé de coordonner l'opération dans l'école et de diffuser l'information auprès de ses collègues.

Concrètement, chaque établissement participant recevra un ou plusieurs kits de journaux en fonction du nombre d'élèves. En complément, du matériel pédagogique propose également des pistes pour analyser, comparer, critiquer et produire des contenus rédactionnels. Le partenariat intégré avec le programme « Journalistes en classe » de l'Association des journalistes professionnels (AJP) offre enfin d'inviter des journalistes à l'école. ■

ANNE-SOPHIE LEURQUIN